Ville de Renens
Une différence créative

Communiqué de Presse
de la Municipalité de Renens

Renens, le 23 mai 2025

La Ville de Renens confirme sa labellisation *Commune en Santé* avec trois étoiles

La Ville de Renens est fière d'annoncer le renouvellement de sa labellisation *Commune en Santé* avec l'attribution de trois étoiles, soit la plus haute distinction du programme. Une reconnaissance qui témoigne de son engagement fort et continu en faveur de la santé et du bien-être de ses habitant·e·s et employé·e·s.

Porté par Unisanté dans le canton de Vaud, le label intercantonal *Commune en Santé* aide les communes à valoriser et améliorer leurs mesures de promotion de la santé et de prévention. Depuis sa première labellisation en 2018, la Ville n'a cessé de développer et de renforcer ses actions de promotion de la santé dans l'ensemble des domaines couverts par le label. Cette démarche s'inscrit dans une vision transversale et inclusive, mobilisant différents services communaux autour d'un objectif commun : améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Une politique ambitieuse en matière d'activité physique

Parmi les avancées majeures, la politique communale en faveur de l'activité physique s'est structurée de manière exemplaire. L'engagement d'un délégué à l'activité physique et au sport et une enquête participative à grande échelle ont permis de mettre en œuvre un Plan directeur et un Plan d'actions pour l'activité physique adaptés aux besoins réels de l'ensemble de la population.

Santé et bien-être au travail

La commission santé et sécurité au travail incarne l'engagement de la Ville en faveur du bien-être de ses employé·e·s. Elle a mis en place de nombreuses mesures en faveur du personnel de la Ville (formations sécurité, enquête de qualité de vie au travail, etc.) D'autres activités telles que les *Midis actifs* ou *Bike to Work* sont également une illustration concrète de la promotion de la santé au sein même de l'Administration.

Une démarche participative au cœur des projets

La participation communautaire est un pilier central de la stratégie de santé publique de la Ville. Celle-ci se traduit par l'intégration de démarches participatives dans des projets transversaux tels que le réaménagement des espaces publics ou l'évaluation de projets éducatifs. L'initiative *Sur le chemin de l'école*, axée sur l'apprentissage du français et le développement de l'autonomie des enfants, en est un bel exemple.

Pour une société inclusive et équitable

La Ville mène également des actions en faveur de l'inclusion et de l'équité sociale, en particulier pour les populations migrantes. Citons notamment les cours de français gratuits avec service de garderie et les dispositifs d'accompagnement professionnel, qui facilitent l'intégration et améliorent l'employabilité.

Renforcer la cohésion sociale pour mieux vivre ensemble

Une communauté solidaire est un véritable levier pour la santé publique. À ce titre, la plateforme des associations de quartier et le soutien aux associations locales actives dans les domaines social, culturel et sportif, contribuent à renforcer les liens sociaux, encouragent les échanges intergénérationnels et interculturels, et créent un tissu social dynamique.

Aménagements urbains favorables à la santé

Les actions en matière de vivre-ensemble constituent une véritable valeur ajoutée. Le réaménagement du Mail du Marché, le renforcement significatif de la végétalisation, l'installation de bancs conviviaux, ainsi que le développement d'animations sur la Place du Marché illustrent cette dynamique.

Une alimentation durable, dès le plus jeune âge

Enfin, la Ville s'engage résolument pour une alimentation saine et durable, notamment à travers le déploiement du label *Fourchette verte* dans les structures d'accueil de la petite enfance et parascolaires.

Cette labellisation à trois étoiles vient récompenser une démarche globale, cohérente et résolument tournée vers l'avenir. Ce label est à la fois une reconnaissance du travail accompli et un encouragement à poursuivre les efforts engagés, avec et pour la population.

Renseignements :

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77